

A 27 Plan de gestion des déchets contaminés par les radionucléides en application de l'arrêté du 23 juillet 2008

Mise à jour : septembre 2026

1) Les modes de production des effluents liquides et gazeux et des déchets contaminés ;

Les déchets radioactifs présents dans les soutes radioactives 3 et 6 du campus des cézeaux et la soute de Dunant sont des sources scellées et non scellées découvertes au fur et à mesure des années dans les laboratoires de l'université (essentiellement à l'occasion de travaux).

Il n'y a pas production de déchets radioactifs.

Il est peu probable qu'aujourd'hui des sources soient encore découvertes. Si tel était le cas elles seraient mises en soutes radioactives par le Service Prévention des Risques et si nécessaire nous ferions appel à un prestataire extérieur spécialisé pour être caractérisées et/ou conditionnées.

Une déclaration d'évènement significatif en radioprotection serait également fait auprès de l'ASNR.

2) Les modalités de gestion à l'intérieur de l'établissement concerné ;

Les soutes radioactives sont sous gestion du Service Prévention des Risques qui seul peut accéder aux soutes.

3) Les dispositions permettant d'assurer l'élimination des déchets, les conditions d'élimination des effluents liquides et gazeux et les modalités de contrôles associés ;

Ces déchets entreposés ont donc pour finalité d'être éliminés via les filières agréées : l'ANDRA pour les sources non scellées et reprises par les fournisseurs (ORANO LEA, Nac Philotechnic ...) pour les sources scellées.

Il est à noter la présence de Ra226 liquide en ampoules dans la soute n°6.

La typologie particulière de ces sources de Radium nécessite pour l'ANDRA une solidification (matrice solide) pour pouvoir être repris. Les essais de solidification sont programmés pour fin novembre 2026 par un prestataire extérieur spécialisé CURIUM. L'ANDRA a indiqué à l'université et Curium ces attendues en termes de solidification

Les démarches pour faire reprendre par l'ANDRA les sources non scellées reconditionnés ont débuté courant 2024. Différents échanges ont lieux avec l'ANDRA pour apporter les éléments de réponse à leurs questions. Un fut à bonde contenant un liquide uranifère nécessite une analyse physico chimique pour en déterminer la nature (aqueux ou organique notamment). La société Onet qui avait conditionné ce fut, intervient le 23/09/2026 pour un prélèvement et l'envoi en analyse.

Les démarches pour faire reprendre les sources scellées par les fournisseurs ont repris en mars 2026 (fournisseur ORANO LEA est identifié pour reprendre les sources du fournisseurs CERCA LEA). ORANO LEA peut également reprendre les sources du CEA (qui aujourd'hui ne les reprends plus).

Un autre repreneur (Nac Philotechnics) basé aux Etats-Unis peut reprendre les sources scellées Nuclear Chicago. Les démarches sont en cours avec ce repreneur.

4) L'identification de zones où sont produits, ou susceptibles de l'être, des effluents liquides et gazeux et des déchets contaminés, définies à l'article 6, ainsi que leurs modalités de classement et de gestion ;

Sans objet : dans le cadre de l'autorisation ASNR, il n'y a pas production d'effluents liquides, gazeux ou de déchets contaminés.

5) L'identification des lieux destinés à entreposer des effluents et déchets contaminés ;

Les déchets radioactifs présents dans les soutes radioactives 3 et 6 du campus des cézeaux et la soute de Dunant.

Voir document « plans de localisation »

6) L'identification et la localisation des points de rejet des effluents liquides et gazeux contaminés ;

Sans objet : il n'y a pas de rejet d'effluents liquides dans le réseau d'eau usée, ni de rejet d'effluents gazeux contaminés.

7) Les dispositions de surveillance périodique du réseau récupérant les effluents liquides de l'établissement, notamment aux points de surveillance définis par l'autorisation mentionnée à l'article 5 et a minima au niveau de la jonction des collecteurs de l'établissement et du réseau d'assainissement ;

Sans objet : il n'y a pas de rejet d'effluents liquides dans le réseau d'eau usée.